



*Cabinet du Premier Ministre,  
Ministre de l'Economie, des Finances  
Et du Budget*

---

*République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail*

---

---

**LANCEMENT DE L'OPERATION D'EMISSION SUKUK  
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE 5,75% 2015-2020**

---

**ALLOCUTION DE  
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE**

**ABIDJAN, PRIMATURE  
20 novembre 2015**

- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**
- **Monsieur le Représentant Résident du FMI,**
- **Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale,**
- **Monsieur le Représentant de la Banque Africaine de Développement (BAD),**
- **Messieurs les Représentants de la Société Islamique pour le Développement du secteur privé (SID), arrangeur principal de l'opération et représentant de la Banque Islamique de Développement (BID),**
- **Monsieur le Directeur National de la BCEAO,**
- **Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF),**
- **Monsieur le Directeur Général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM),**
- **Messieurs les Représentants du consortium de SGI chef de file de l'opération : BNI Finances et Citicorp SWA,**

- **Monsieur le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire,**
- **Messieurs le Représentant des SGI de la place d'Abidjan,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat Technique de l'équipe projet sukuk,**
- **Chers amis des Médias,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est un réel plaisir pour moi de présider cette cérémonie de **lancement de la première opération d'émission de sukuk de la Côte d'Ivoire dénommée « Sukuk Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020 ».**

Je salue **l'important travail collaboratif** entre le ministère en charge de l'Economie et des Finances et le Ministère chargé du Budget qui a permis le lancement, ce jour, du premier emprunt de SUKUK de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Qu'il me soit permis, également, d'adresser mes remerciements à tous nos collaborateurs membres du **Comité Pilotage** du Sukuk et du **Secrétariat Technique** qui ont travaillé d'arrache-pied pour le lancement de cette opération.

Je voudrais saluer l'engagement de l'ensemble des acteurs locaux et internationaux, tous les partenaires et acteurs techniques et financiers qui nous accompagnent, en l'occurrence **la Société Islamique pour le Développement du secteur privé (SID), les Cabinets Conseil Juridique ainsi que les SGI Chefs de file,** qui se sont engagés à nos côtés dans le

montage de cette opération, dont la Côte d'Ivoire est à sa première expérience.

Mes remerciements vont également à l'endroit des **Autorités des marchés monétaires et financiers, des syndicats de placement et investisseurs** qui ont toujours su répondre à l'appel de la Côte d'Ivoire et faire preuve de compréhension et d'efficacité quand il s'agit de contribuer chacun à son niveau, au développement de notre pays.

**Mesdames et Messieurs ;**

Il y a de cela **deux (02) mois**, la Côte d'Ivoire abritait le **Forum Africain pour la Finance Islamique**, affirmant ainsi son option en faveur de la diversification des instruments de financement de son économie et particulièrement son adhésion à la Finance Islamique.

Comme vous le savez, l'ambition **du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA**, est de « **faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020 et de réduire de moitié, le taux de pauvreté** ». Cette ambition s'est traduite à travers le Plan National de Développement (**PND 2012-2015**)

qui nécessite un financement global d'environ **11 000 milliards francs CFA.**

A cet égard, le Gouvernement, sous la haute égide du Président de la République, a eu recours à divers types d'instruments pour le financement du PND 2012-2015, notamment, l'émission de titres publics sur le marché régional ainsi que **deux (02) Eurobonds** sur le marché international (**750 millions de dollars en 2014 et un milliard de dollars US en 2015**).

Au regard des besoins importants de financement du **PND 2016 - 2020** en finalisation et de la sollicitation croissante du marché local, la Côte d'Ivoire continuera de recourir aux marchés de capitaux comme à de nouveaux instruments de financement, en vue **d'élargir sa base d'investisseurs et de diversifier les instruments** proposés aux marchés.

L'opération « **Sukuk Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020** » s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre des actions visant l'atteinte de ce double objectif. Elle ouvre également la porte à une nouvelle ère dans l'histoire du financement de la

Côte d'Ivoire par le marché ; une histoire dont les maîtres mots demeurent efficacité et confiance.

## **Mesdames et Messieurs,**

La cérémonie qui nous rassemble ce jour est **l'aboutissement d'un long processus** qui a commencé en début d'année et qui a mobilisé plusieurs acteurs au plan national ainsi que des partenaires techniques et financiers.

En effet, la volonté d'émettre le sukuk a pris forme le **23 avril 2015** par la signature d'un accord entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Société Islamique pour le Développement du secteur privé (**SID**). Cet accord prévoyait la mise en œuvre d'un **programme quinquennal Sukuk d'un montant total de 300 milliards de FCFA**.

Ce programme a été convenu pour s'exécuter en **deux phases égales de 150 milliards de francs CFA chacune**, en vue de financer des projets de développement dans le pays.

La présente opération porte donc sur la première phase dudit programme d'un montant de **150 milliards FCFA au cours de l'année 2015.**

Cet emprunt conforme aux principes de la Finance islamique **sera représenté par des titres de créances à partir de 10 000 Francs CFA sur lesquels sera servie une marge de profit de 5,75% l'an.**

**La souscription est ouverte aux investisseurs institutionnels et aux personnes physiques et morales sans distinction de nationalité ni de religion. Et j'insiste sur cet aspect « sans distinction de religion ».**

Les placements seront effectués par un syndicat formé de Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (**SGI**) et d'autres intervenants commerciaux agréés par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers de l'UEMOA.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers amis de la Côte d'Ivoire,**

Il n'est plus à démontrer que de nombreux indicateurs économiques et financiers attestent de la très bonne santé de notre économie.

Afin de consolider les bonnes performances enregistrées depuis **bientôt 4 ans**, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre d'une **importante réforme fiscale**, avec l'appui du Fonds Monétaire (FMI) et en collaboration avec le Secteur Privé, en vue d'améliorer l'assiette et le rendement de toutes les natures d'impôts.

Il nous faut en effet **diversifier les sources de financement** de notre économie en privilégiant les ressources internes. En effet, comme nous le savons tous, **le potentiel des principaux partenaires de l'aide publique au développement, est limité**, en particulier depuis la crise financière de 2008.

Par ailleurs, **le marché financier régional**, dont la contribution au financement de notre économie est loin d'être négligeable, **avec 863 milliards de F.CFA en 2013 et 591,8 milliards** attendus en 2015, ne semble pas toujours adapté totalement à nos besoins, notamment sur les instruments **de long**

**terme**, pour soutenir nos ambitions de croissance rapide et robuste.

Les efforts du Gouvernement dans ce sens, visent un complément substantiel de ressources qui permettra de faire face aux énormes besoins liés à notre noble ambition de **doter la Côte d'Ivoire d'infrastructures physiques et sociales modernes et de qualité.**

Nous devons donc continuer **l'accélération des réformes structurelles et sectorielles** en vue de faire du **secteur privé, tant national qu'étranger, le principal moteur de la croissance économique.**

La bonne dynamique économique qui en résulte se traduit par **un taux de croissance du PIB de 9% en moyenne sur les trois dernières années, taux parmi les plus élevés dans le monde.**

**L'investissement global**, qui connaît une forte reprise, est passé de **1671 milliards de FCFA en 2012 à 2258 milliards de FCFA en 2013 puis à 2724 milliards de FCFA en 2014, soit une hausse annuelle moyenne de 28%.**

Nos projections en la matière, visent à rattraper voire dépasser les performances des décennies **1970** et **1980** se situant à **25%** du PIB en moyenne, contre **16%** environ aujourd'hui.

Vous conviendrez avec moi, que l'Etat de Côte d'Ivoire sollicitera régulièrement le marché des capitaux à l'échelle régionale et internationale, pour y lever des ressources dans des proportions de plus en plus importantes, tout en tenant dûment compte :

- premièrement du **profil de la dette publique globale** ;
- et deuxièmement **de sa soutenabilité**.

Comme nous pouvons le constater, le niveau de la présente émission de **sukuk de 150 milliards de FCFA**, est bien modeste au regard des besoins.

Toutefois, au-delà de l'objectif financier, l'attente du Gouvernement est de mettre en place **un dispositif** permettant d'assurer, non seulement le succès de cette émission, mais également de celles qui interviendront ultérieurement.

L'amélioration de notre rendement fiscal conjuguée avec l'optimisation de nos dépenses, devrait servir d'effet levier pour mobiliser plus de financement sur le marché des capitaux, pour les années à venir.

Je sais **pouvoir compter sur l'expérience et le professionnalisme de chacun** des intervenants afin d'atteindre ces objectifs.

Je note avec **un très grand intérêt que toutes les équipes** à l'œuvre dans le cadre de cette opération, que j'encourage d'ailleurs, **sont déjà au travail**, bien entendu en relation avec l'équipe gouvernementale constituée à cette fin, pour garantir **un succès au Sukuk Côte d'Ivoire 2016-2020**.

Je voudrais donc saluer et féliciter tous ces intervenants qui sont nos partenaires pour le succès attendu de cette émission de Sukuk.

**Excellences Mesdames et Messieurs,**

La forte croissance économique enregistrée dans notre pays et soutenue par une **forte amélioration du climat des affaires** et **un assainissement dans la gestion des finances publiques** sont le gage de la

confiance renouvelée par les bailleurs de fonds et de la communauté financière internationale.

C'est ce qui justifie notamment que l'agence de **notation MOODY'S** ait revu à la hausse la note souveraine de notre pays qui est passée **de B1 à Ba3**. Nous attendons, également, les 3 et 4 décembre 2015, l'agence **Fitch Ratings** pour sa troisième évaluation, qui nous l'espérons sera sur la même tendance **positive**.

Il est à souligner que les **28 et 29 octobre 2015** à Mexico, la Côte d'Ivoire a été officiellement déclarée membre de **l'OGP (Open Government Partnership)**.

J'invite donc les investisseurs qui ont toujours eu confiance en notre pays, à nous renouveler leur confiance en participant activement à **cette opération qui est certes nouvelle mais très sûre** au regard des performances économiques de la Côte d'Ivoire.

Je reste donc convaincu qu'ensemble nous parviendrons à faire de cette émission de Sukuk un véritable succès, grâce à l'engagement des membres

du Comité, leur sens du devoir mais aussi et surtout la collaboration et l'appui de tous les partenaires et acteurs techniques et financiers.

C'est avec cet espoir que je déclare officiellement lancée, **l'émission du SUKUK ETAT DE CÔTE D'IVOIRE 5,75% 2015 - 2020.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**